



Détournement d'argent par un des deux époux.

Par **Maggie**, le **07/06/2008** à **22:52**

Bonjour,rnj'aimerais avoir des renseignements sur la protection légale de la femme si l'époux détourne de l'argent?rnrnJe vous remercie de vos réponses,rnMaggie.

Par **jeetendra**, le **08/06/2008** à **10:01**

bonjour, quel argent l'époux détourne t'il celui de la communauté universelle ou celui d'autrui, cordialement

Par **Maggie**, le **08/06/2008** à **10:28**

Bonjour,rnalors pour vous expliquer plus concrètement la situation, c'est en fait un époux qui ne participe pas dans le ménage, lui se charge uniquement de tout ce qui est télévision, charge de la maison.rnEn ce qui concerne la femme, elle paye la nourriture, les vêtements des 3 enfants.rnElle a un salaire de 1100 euros donc vous pensez bien qu'elle a toujours ramé pour joindre les deux bouts depuis des années, d'ailleurs la banque lui téléphone quasi tous les mois pour lui dire que c'est plus possible d'être toujours au négatif.rnBref maintenant, elle vient de découvrir que cela fait maintenant presque 15 ans que l'époux place presque les 3/4 de son salaire sur un compte, qu'elle ne connaissait pas depuis quelques jours.rnDes sommes énormes sont sorties de son compte et l'épouse ne sait pas où tout cet argent s'envole, et des virements automatiques chaque mois de sommes assez conséquentes sur des comptes

enregistrés!rnrnEst-ce légale?rnrnA-t-il le droit de "détourner" autant d'argent même si ce n'est pas l'argent de l'épouse?

Par **jeetendra**, le **08/06/2008** à **11:06**

bonjour, [fluo]si l'époux contribue normalement aux charges du mariage[/fluo], le reste de son argent il peut l'épargner, l'investir, le dépenser, si ils sont mariés sous le régime de la communauté universelle, l'épouse aura en cas de divorce un droit de regard sur l'autre compte bancaire, qui du coup redeviendra commun, même si il a été ouvert au nom du mari, cordialement

Par **Maggie**, le **08/06/2008** à **19:05**

Ok, je vous remercie pour votre réponse.

Par **onell31500**, le **05/02/2015** à **12:18**

j ai investi dans l or en 2008 ma femme a ouvert un coffre a la banque sans me prevenir et a mis tout l or comment pui je recupéré ma part

Par **onell31500**, le **05/02/2015** à **13:42**

j ai investi dans l or en 2008 ma femme a ouvert un coffre a la banque sans me prevenir et a mis tout l or comment pui je recupéré ma part

Par **onell31500**, le **05/02/2015** à **13:43**

j ai investi dans l or en 2008 ma femme a ouvert un coffre a la banque sans me prevenir et a mis tout l or comment pui je recupéré ma part

Par **aguesseau**, le **05/02/2015** à **20:17**

bonjour et merci sont des marques de politesse qui font toujours plaisir aux bénévoles qui répondent sur ce site.